



Ordre régional
des infirmières et infirmiers
de Chaudière-Appalaches

**AVIS DE CONVOCATION DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE RÉGIONALE 2022
DE L'ORIICA**

Vous êtes conviés à l'Assemblée générale annuelle régionale (AGAR) de l'Ordre régional des infirmières et infirmiers de Chaudière-Appalaches (ORIICA), qui aura lieu le **vendredi 27 mai 2022, à 19 h**, par webdiffusion en direct, laquelle vous permettra de voter à distance en temps réel.

Les informations sur la webdiffusion de votre AGAR et le vote à distance en temps réel vous seront transmises ultérieurement.

Sont communiqués, avec le présent Avis, l'Ordre du jour de votre AGAR ainsi que l'Avis d'élection des délégués de l'ORIICA à l'Assemblée générale de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) du 21 novembre 2022.

Tous les documents pour l'AGAR seront déposés sur le site de l'OIIQ, à la page de l'ORIICA sous les onglets Assemblée générale et Règlement - Avis légaux.

Le lundi 28 mars 2022

Isabelle Jacques
Secrétaire du Conseil

Ordre régional des infirmières et infirmiers de Chaudière-Appalaches
CP 47108 succ St-Jean
Lévis (Québec) G6Z 2L3
Téléphone : 418-988-3555

Courriel : oriica@videotron.ca